

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°7 Juin 2010



Syndicat mixte du pays du Grand Amiénois

Ce n'est pas un hasard si les 381 communes du pays du Grand Amiénois ont adopté à l'unanimité un vœu en faveur de la liaison Picardie-Roissy le 30 avril dernier.

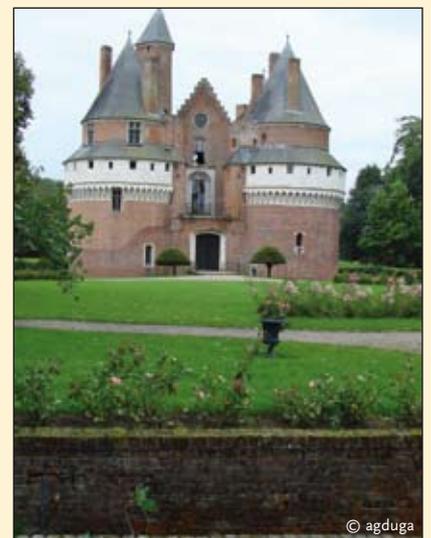
Pour les 334 000 habitants de ce territoire, le projet est essentiel. Il ouvre à la fois une fenêtre sur le monde grâce à la connexion avec l'aéroport de Roissy et le réseau à grande vitesse tout en renforçant une attractivité capitale pour l'emploi, la recherche ou le tourisme. Une chance qui profitera à l'ensemble du pays du Grand Amiénois grâce aux cinq branches de l'étoile ferroviaire d'Amiens. Les transports collectifs et le développement durable s'imposent ainsi pour nous comme la solution d'avenir.

Gilles DEMAILLY,
président du Syndicat mixte
du pays du Grand Amiénois

Syndicat mixte du pays du Grand Amiénois : 47, boulevard du Cange - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 22 31 65 - Fax. : 03 22 22 31 69 - E-mail : pays@grandamienois.org

Le TGV en gare d'Amiens et la connexion à Roissy, un enjeu pour l'ensemble du pays du Grand Amiénois

Le barreau Picardie-Roissy intéresse, au-delà de la ville d'Amiens et de son agglomération, un large bassin de vie qui partage avec elles une communauté de destin, et qui attend du projet Picardie-Roissy des retombées vitales, grâce à la connexion directe au TGV et à l'accès rapide à l'aéroport et au pôle de Roissy : il s'agit pour le pays du Grand Amiénois d'exister sur la carte du réseau TGV national et européen, d'être mieux connu, d'attirer des visiteurs, des entreprises et leurs cadres, de nouveaux habitants, des étudiants, des universitaires et chercheurs, et de progresser ainsi dans la voie d'un développement économique et social durable.





Le pays du Grand Amiénois, un espace de vie quotidienne



Le pays du Grand Amiénois, créé en 2006 et organisé formellement en syndicat mixte depuis juin 2008, constitue un bassin de vie de 334 000 habitants organisé autour de l'agglomération d'Amiens. C'est à l'échelle de ce territoire entier que se déplacent quotidiennement bon nombre de ses habitants pour travailler, se former, se soigner, pratiquer des activités culturelles ou sportives, faire des achats, ou tout simplement se rencontrer. C'est ainsi qu'environ 38 000 personnes n'habitent pas l'agglomération d'Amiens y entrent chaque jour pour travailler, en provenance principalement du pays du Grand Amiénois. L'ensemble de ce territoire bénéficie des grands équipements d'Amiens comme le CHU, l'Université et les écoles supérieures, le centre d'expositions et de congrès, le grand stade, les hypermarchés, et profite également de l'offre commerciale, d'équipements et de services localisée dans quelques pôles importants comme Albert, Doullens, Corbie. Les 381 communes du pays du Grand

Amiénois sont donc très interdépendantes et solidaires face aux questions d'habitat, de développement économique et d'emploi, ainsi que de déplacements et de transports. La prise de conscience de cette situation a incité les 12 communautés de communes de ce bassin de vie, à réfléchir pour coordonner les politiques d'aménagement et de développement à cette échelle, notamment en élaborant ensemble un « schéma de cohérence territoriale ». Ce schéma a pour ambition de développer la solidarité et la complémentarité ville-campagne, l'agglomération pouvant jouer le rôle de « tête de pont » en matière économique et de grands équipements, les territoires plus ruraux offrant les atouts de leur agriculture, de leur cadre de vie, et de leurs espaces naturels, dont certains de qualité exceptionnelle. Pour réussir ce projet de développement solidaire, les collectivités réunies au sein du pays du Grand Amiénois considèrent comme vitales les connexions de leur territoire avec l'extérieur, au premier rang desquelles l'accès au réseau TGV et au transport aérien. C'est ce qu'elles attendent du barreau ferroviaire Creil-Roissy, et ce pourquoi elles entendent exprimer le très haut intérêt qu'elles portent à cette opération et leur détermination à la voir se réaliser dans les meilleurs délais.



Le TGV, un atout fondamental pour le développement économique du territoire



Au sein du bassin de vie qu'est le pays du Grand Amiénois, le succès ou le déclin d'un pôle économique particulier a un impact, positif ou négatif, sur l'ensemble du territoire et de ses habitants. Prenant conscience de cette solidarité de fait, les élus ont souhaité la traduire dans un projet économique commun, qui repose sur un « schéma des zones d'activités », adopté en 2006, et visant à répartir l'activité économique de manière équilibrée sur le territoire, entre l'agglomération d'Amiens et un certain nombre de pôles périphériques. Avec le barreau Picardie-Roissy et l'accès direct en TGV à la gare d'Amiens, c'est la totalité de ces pôles d'activités qui pourra profiter d'une dynamique économique nouvelle, au bénéfice de l'ensemble des habitants, confrontés à un taux de chômage supérieur de deux points à la moyenne nationale.



Une chance pour enrayer la fuite des étudiants et des jeunes diplômés

Comme d'autres secteurs de Picardie, le pays du Grand Amiénois connaît un déficit migratoire chronique, dû notamment au départ de jeunes choisissant de faire leurs études dans d'autres universités, ou de jeunes diplômés allant chercher à l'étranger un emploi qualifié à leur convenance.

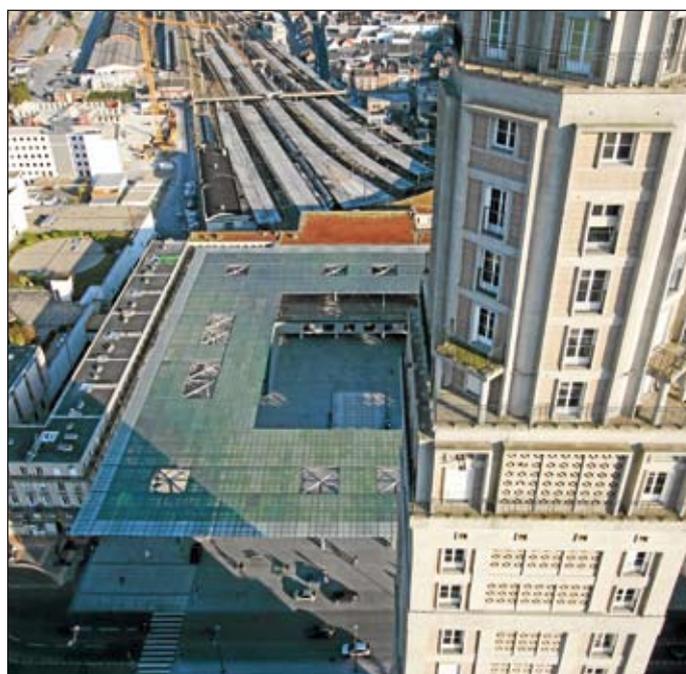


En stimulant le développement de l'université, de la recherche, et des fonctions supérieures à Amiens et dans le pays du Grand Amiénois, la desserte TGV de la gare d'Amiens offrira une chance d'inverser cette tendance de fond, et non seulement de retenir ces forces vives sur le territoire, mais d'en attirer d'autres.

Une accessibilité à Roissy bénéficiant à tout le pays du Grand Amiénois, grâce à l'étoile ferroviaire d'Amiens

Avec ses cinq branches et une offre de services TER qui s'est beaucoup développée ces dernières années, l'étoile ferroviaire d'Amiens dessert efficacement une bonne partie du pays du Grand Amiénois. Avec l'arrivée du TGV à Amiens, c'est donc un large territoire qui pourra, par des correspondances en gare d'Amiens, bénéficier d'un accès rapide en transports collectifs au pôle d'emploi et à l'aéroport de Roissy, avec toutes les retombées positives de cette évolution :

- Une amélioration du bilan carbone, par un transfert important de déplacements de la voiture individuelle vers le train.
- Un gain de confort et de sécurité pour les habitants du pays du Grand Amiénois se rendant à Roissy pour y prendre le TGV ou l'avion.
- Une meilleure qualité de vie pour les actifs issus du pays du Grand Amiénois travaillant sur la plateforme de Roissy.





Un enrichissement significatif de l'offre de liaisons TGV

En complément de l'offre qui continuera à se développer à la gare TGV Haute-Picardie, le barreau Picardie Roissy permettra aux habitants du pays du Grand Amiénois de disposer d'un éventail important de liaisons TGV avec les grandes destinations nationales et européennes, combinant :

- Les services TGV directs au départ d'Amiens.
- Les services TGV depuis la gare TGV Haute-Picardie.
- Les trajets TER Amiens-Roissy suivis d'une correspondance TGV à Roissy.

Les attentes du pays du Grand Amiénois

Le pays du Grand Amiénois souhaite la réalisation de ce projet dans les délais les plus courts possibles, et considère comme le plus pertinent le scénario de desserte N°2 étudié par RFF : 7 allers-retours TGV Amiens-Roissy-réseau national par jour, et 2 allers-retours TER Creil-Roissy par heure.



C'est en effet seulement ce scénario qui permettra :

- De créer un levier important pour le développement économique du territoire.
- D'améliorer significativement le cadre de vie des Picards travaillant sur la plateforme de Roissy.
- D'inciter à un transfert important de déplacements en voiture particulière vers le transport collectif.
- D'optimiser la rentabilité économique interne de l'opération.

Le pays du Grand Amiénois considère également que l'option centrale de passage est la plus pertinente :

- Elle est la plus respectueuse de l'environnement.
- Elle est, et de loin, la moins coûteuse (155 M€).
- Elle assure une liaison efficace entre Creil et Roissy (20 minutes).
- Elle permet une desserte du Val d'Oise.
- Elle est réalisable dans les meilleurs délais (7 kilomètres, seulement, de nouvelles voies).